

FORMATIONS 2012



Jeudi 8 mars 2012 (matin)

RUPTURE DES RELATIONS COMMERCIALES ET DEREFERENCEMENT

- Comprendre les spécificités d'une relation commerciale.
- Anticiper une rupture et/ou un déréférencement.
- Savoir préserver ses intérêts.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Maîtriser la législation applicable en cas de cessation de relations commerciales établies et/ou de déréférencement de sa marque.
- Prévenir les conséquences d'une telle situation pour en atténuer la gravité et les répercussions financières.
- Apprécier le délai de préavis raisonnable nécessaire à une telle rupture.

PUBLIC CONCERNÉ

PDG, Directeurs Généraux, Juristes, Responsables logistique, Responsables marketing, Acheteurs...

PROGRAMME DE LA MATINÉE

- **Introduction**
 - Définition du référencement d'une marque.
 - La notion de relation commerciale établie.
- **Le droit de rompre une relation commerciale établie**
 - La résiliation unilatérale de la relation.
 - La baisse significative du volume d'affaires.
 - Le non renouvellement d'un ou plusieurs contrats à durée déterminée.
 - Les limites de l'absence de motivation de la rupture.
- **Délai de préavis à respecter pour un déréférencement ou une rupture de relation commerciale**
 - Cas de dispenses de préavis.
 - Prise en compte de l'ancienneté de la relation commerciale.
 - Les usages professionnels propres au textile-habillement.
- Appréciation du délai de préavis fixé par voie contractuelle.
- Les facteurs d'allongement du délai de préavis (dépendance économique, saisonnalité, etc.).
- **Agir face à un déréférencement ou une rupture de relations commerciale brutale**
 - Responsabilité de l'auteur.
 - Identification des demandes et actions possibles de la victime.
 - Définition du préjudice : la perte de gain et d'investissements, les coûts humains et sociaux, l'atteinte à l'image...
 - Le préjudice non indemnisable : la dépendance économique fautive, les investissements volontaires...
- **Cas Pratiques**

ANIMATION / ORGANISATION

- **Julien RIVET**, Avocat Associé – Cabinet Berthezene Nevouet Rivet.
- **Xavier GUEANT**, Juriste, La Fédération de la Maille & de la Lingerie.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Intervention de spécialistes.
- Présentation de cas pratiques.
- Débat : questions/réponses des stagiaires.

RUPTURE DES RELATIONS COMMERCIALES ET DEREFEREMENT

Jeudi 8 mars 2012 (matin)

Société : _____

Secteur d'Activité : _____ Site Web : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

Téléphone : _____ Fax : _____

Responsable formations : _____ E-mail : _____

PARTICIPANT

Nom : _____ Prénom : _____

Fonction : _____ E-mail : _____

MODALITÉS DE RÉGLEMENT

- Vous gérez vous-même votre budget de formation.
Merci de renvoyer votre bulletin d'inscription accompagné d'un chèque de **418,60 euros**, à l'ordre de **LA FEDERATION DE LA MAILLE**, correspondant au règlement TTC.
- Votre budget de formation est géré par un organisme collecteur (OPCA).
Dans ce cas, **veuillez consulter au préalable votre organisme de formation** pour la demande de prise en charge ; **après accord**, merci de nous indiquer ses coordonnées :

Nom de l'organisme : _____

Responsable du dossier : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

Téléphone : _____ Fax : _____

"En m'inscrivant, je déclare avoir pris connaissance et accepté les conditions générales de participation aux formations (ou missions) établies par la Fédération de la Maille & de la Lingerie et disponibles sur le site de la Fédération".

Date

Signature

Cachet de l'entreprise

COÛT DE LA FORMATION

- Participation HT 350,00 €
TVA 19,6% 68,60 €
Total TTC 418,60 €
par participant
(repas & pauses compris)
- Vous êtes adhérent de La Fédération de la Maille & de la Lingerie
Pour bénéficier du tarif préférentiel réservé aux adhérents,
veuillez contacter Corinne CUZIN au 01 49 68 33 51.

DIRECTION PÉDAGOGIQUE & COMMERCIALE

- Xavier GUEANT
xgueant@la-federation.com

LIEU ET ACCÈS À LA FÉDÉRATION

- La Fédération
37/39, rue de Neuilly - 92110 Clichy
Tél. : 01 49 68 33 50 - Fax : 01 49 68 04 78
- 9h00 - 13h00
- Métro : Mairie de Clichy
- Gare SNCF : Clichy-Levallois



**LA
FÉDÉRATION**
de la maille & de la lingerie

LA FEDERATION – EXPERTISE TEXTILE

37/39, rue de Neuilly – 92110 Clichy
Tel.: +33 (0)1 49 68 33 50 – Fax: +33 (0)1 49 68 04 78 – Site Web : www.la-federation.com
Siret : 78435797200024 – APE : 911A – Organisme de formation : 11 92 11 81 892